

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 78 (1981)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

En ouvrant cette assemblée, M. Henri Macherel, président, souhaite la bienvenue à tous les apiculteurs et se plaît à relever la présence de nos membres d'honneur. M. et M^{me} Chassot nous font l'honneur de leur présence, de même que M. Georges Fragnière, administrateur de la SAR. Les sections voisines, par leur participation, nous apportent leur soutien.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ne soulève aucun commentaire et il est approuvé à l'unanimité. Il en va de même de l'examen des comptes qui, comme le confirme le rapport des vérificateurs, sont tenus d'une manière exemplaire.

M. Henri Macherel nous donne connaissance de son 30^e rapport présidentiel. Il espère et souhaite que l'année 1981 soit meilleure et accorde à tout apiculteur les satisfactions qu'il est en droit d'attendre. L'hiver se fait bien ; espérons que le printemps soit généreux. L'année apicole comportait un riche programme. En plus des 6 séances pratiques qui se sont déroulées pendant la période active, il faut relever qu'en hiver les réunions mensuelles ont été bien fréquentées et ont permis aux apiculteurs de parfaire leurs connaissances. Notre président lance un appel à chacun afin qu'il fasse un effort pour attirer dans notre société les apiculteurs dits «sauvages». Il demande aussi que l'on ne boude pas la bibliothèque et termine en remerciant les conseillers apicoles, les inspecteurs des ruchers et les membres du comité pour leur travail assidu.

M. Armand Rossier, inspecteur des ruchers, relève que l'année 1980 a été, du point de vue apicole, une année humide, pluvieuse et maussade. Nos colonies étaient faibles au printemps, ce qui n'a pas permis de bénéficier d'une bonne récolte. Il a même fallu, à fin juin, nourrir les ruches pour les sauver. Ces conditions n'ont donc pas été propices à un état sanitaire réjouissant. Treize villages ont été visités en cours d'année. Deux cas de loque américaine ont été décelés à Ponthaux. La région de Marly a été atteinte d'un mal sans gravité mais non défini par le Liebefeld. Il nous recommande de nourrir nos colonies avec de la marchandise de qualité, ce qui malheureusement n'a pas toujours été le cas.

M. Georges Fragnière demande quel est le temps qui peut s'écouler entre le moment où une maladie est déclarée et celui où la commune concernée est avisée. M. Armand Rossier indique que seul le département est responsable de l'application des directives en la matière, mais admet volontiers que c'est trop long. Un cas précis est signalé où il a fallu quelque 3 mois et demi jusqu'à ce que la commune impliquée soit avisée, et d'une façon qui ne plaît pas du tout aux apiculteurs puisque ce sont en fait ces derniers qui sont cités au pilier public. De quoi porter atteinte à la vente de notre produit bien au-delà des limites raisonnables.

Le rapport du contrôle des miels se résume à peu de chose puisque seuls trois apiculteurs l'ont fait contrôler. C'est peu, trop peu, relève M. Armand Rossier, président de cette commission.

La station de Coppi a repris son activité avec l'arrivée des premières ruchettes ; 17 apiculteurs en ont apporté au total 311. Une nouvelle souche a été apportée à la station ; il s'agit de la B29. Une raclette était organisée et prévue lors de notre tradi-

tionnelle réunion, mais le temps en a décidé autrement. Néanmoins, elle se déroula à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly, où M. Jendly nous a tenus en haleine sur un sujet très intéressant et actuel : « La Forêt. »

M. Casimir Clément, responsable de la station, remercie M. Léon Magnin qui nous met gratuitement à disposition les piquets nécessaires.

MEMBRES VÉTÉRANS

Tout d'abord M. Louis Rossier, qui ouvre la porte de ses 90 années d'existence et 60 années de sociétariat auprès de la SAR, nous dit tout le plaisir qu'il a d'être avec nous, surtout qu'il vient de faire une petite halte à l'hôpital. Il se sent à nouveau en pleine forme et tout jeune. Une petite attention lui est remise par notre président.

M. Maxime Aebischer a 40 années d'affiliation mais n'a pu assister à nos débats, sa santé ne le permettant pas. C'est son petit-fils, âgé de 13 ans, qui lui remettra le diplôme.

M. Désiré Liard a, quant à lui, 25 années d'activité et se porte comme un charme.

Ces vétérans sont ensuite remerciés pour tout le travail qu'ils ont accompli et le rayonnement qu'ils ont eu auprès de leurs amis apiculteurs.

NOMINATION DU COMITÉ

L'échéance du mandat des membres du comité étant là, ces derniers acceptent une réélection. Il faut dire qu'ils sont maintenant rodés et que l'ensemble paraît baigner dans l'huile ; c'est du moins ce que semble dire M. Georges Fragnière qui propose à l'assemblée de les reconduire dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans. Ce qui fut fait. M. Henri Macherel aura à nouveau les rênes de cette société pour la 31^e fois.

DIVERS

La parole est donnée à M. Georges Chassot, qui a toujours des choses à dire quand il rencontre des apiculteurs qui sont ses amis. Si à l'extérieur le soleil est de la partie, il y en a aussi dans cette salle, par la présence des dames, des vétérans, du comité et de toute cette belle assemblée. Ce soleil radieux devrait faciliter le mécanisme de la vie.

Le soleil du printemps nous fait aussi naturellement prendre conscience que l'on va à nouveau s'acharner sur les chatons. Cependant, une demande a été faite auprès de l'Etat pour le maintien de nos haies. Il faut saluer ici l'initiative du canton de Berne qui a décrété la région du Seeland zone où l'on va planter des haies, afin de donner plus de vie à la nature et aussi du pain pour nos avettes.

Les présidents membres des sections de la Broye, du Lac français et de la Gruyère, se plaisent à être des nôtres. M. Georges Fragnière nous apporte le salut de la SAR, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, aux vétérans. Le Comité central invite ces derniers à assister à la prochaine assemblée de la SAR où le repas leur sera offert. Deux petites ombres au tableau brossé par notre administrateur : tout d'abord, le fait que dans notre section 11 membres n'ont pas payé leur cotisation dans les délais et, d'autre part, le fait que bien peu d'apiculteurs portent l'insigne de la SAR. A méditer. Il nous informe que le cours de Grangeneuve aura à nouveau lieu ce printemps et que les inscriptions vont bon train.

L'aventure de l'année dernière est à oublier au plus tôt.

Il est bien tard et les estomacs se creusent ; 17 heures sonnent au clocher de l'église de Marly.

Gaston Horner